

Producteurs laitiers : Sodiaal lance « Les laitiers responsables »



© 2018 Les Echos Publishing

La rémunération des éleveurs est désormais une préoccupation partagée par les consommateurs. Le succès des laits équitables « FaireFrance » ou encore « C'est qui le patron » en est la parfaite illustration. Une démarche dans laquelle souhaite, à son tour, s'inscrire Sodiaal, la première coopérative laitière française, avec le lancement de sa charte « Les laitiers responsables ». Vendu sous la marque « GrandLait de Candia », ce lait est un lait de pâturage (vaches présentes au pré en moyenne 150 jours par an) issu d'animaux nourris sans OGM. L'idée de Sodiaal étant de définir un mode de production moins contraignant que le bio tout en étant plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal que l'élevage conventionnel.

Une meilleure rémunération pour les éleveurs

Distribué depuis le 1^{er} mai dernier, ce lait est vendu 1 € le litre (prix conseillé par le producteur), contre 80 cts pour le lait standard et 1,20 € pour le bio. Un différentiel de prix qui est, pour partie, reversé aux éleveurs. Sur les 20 cts dégagés sur chaque litre vendu, les 20 000 éleveurs-

coopérateurs de Sodiaal se partageront 6 cts. En outre, ceux qui participeront à cette démarche toucheront 1,5 ct par litre sur l'ensemble de leur production pour leur permettre de compenser les coûts liés au respect du cahier des charges. D'ici 2020, Sodiaal souhaite que la production de ce lait situé, en termes de mode de production, entre le conventionnel et le bio, atteigne 200 millions de litres, soit 5 % de sa collecte annuelle.

© 2017 Les Echos Publishing